

# Talents des cités



Communiqué de presse  
28 juillet 2016

## Deux lauréats récompensés à Cayenne

Au terme d'une campagne d'inscription de plusieurs semaines, le concours *Talents des Cités* va désigner ses lauréats en régions. Organisés dans toute la France par BGE, les jurys qui se réuniront jusqu'en septembre, attribueront le label « Talents des Cités » à une trentaine d'entrepreneurs et porteurs de projets issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Invités à défendre leur projet devant un jury, des candidats de toute la région et bénéficiant tous d'un accompagnement à la création d'entreprise, ont été évalués sur leur parcours, la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur leur quartier (création de lien social et d'emplois), ainsi que sur leur mission « d'ambassadeur des quartiers ».

A l'issue de l'audition des candidats, le jury *Talents des Cités* en Guyane a désigné :

**Sedrick AKOMA**, lauréat régional dans la catégorie « Création » et, **Audrey SAGNE**, lauréate régionale dans la catégorie « Emergence ». Ils remportent respectivement un prix de 2000€ et 1000€, ainsi qu'une campagne de communication régionale.

### Catégorie Création : Sedrick AKOMA pour EXCELLENT RIZ CAYENNE (97300) – Quartier Mont Lucas 1 Cayenne

**Age :** 31 ans

#### **Parcours :**

Titulaire d'une licence Administration Economique et Sociale, Sedrick AKOMA a une formation aux métiers de la comptabilité. Salarié pendant plus de trois ans dans l'import export, il occupe différents postes qui lui permettent d'acquérir une bonne connaissance de ce secteur et de se former aux rouages du commerce international.

**L'idée :** Vente en gros de produits alimentaires importés du Suriname

#### **L'entreprise :**

Tous les amateurs de bami nassi vous le diront, pour préparer ce plat emblématique de la cuisine guyanaise, il faut une bonne sauce soja. Comme d'autres denrées utilisées dans les recettes guyanaises, cet ingrédient est originaire du Suriname. Natif de la Guyane hollandaise voisine, Sedrick AKOMA, connaît bien ce pays, sa langue et ses négociants en produits alimentaires locaux. Pour satisfaire la demande pour ces produits très prisés en Guyane, ce jeune entrepreneur de Cayenne a

lancé au printemps 2016, EXCELLENT RIZ, une société qui commercialise des denrées importées du Suriname. Sauce saté et soja, piment vinaigrette, bière Chiller, soda et jus Fernandes.... EXCELLENT RIZ est un grossiste qui fournit les grandes surfaces, commerces de proximité et restaurants chinois. L'entreprise importe aussi du riz, pour répondre à une offre insuffisante sur le marché guyanais. Seul fournisseur de la plupart de ces produits surinamiens, il entend satisfaire dans un premier temps le marché local en répondant aux besoins de la population guyanaise et ambitionne à l'avenir de fournir toutes les Antilles avec ces aliments très utilisés dans les cuisines afro-caribéennes. Sedrick AKOMA bénéficie de l'accompagnement de BGE Guyane.

## Catégorie Emergence : Audrey SAGNE pour YANASCOPE CAYENNE (97300) – Quartier Cayenne Centre

**Age :** 27 ans

### **Parcours :**

Titulaire d'un Master en Bioinformatique de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, cette scientifique a aussi étudié la biochimie et la biotechnologie. Ayant choisi de se spécialiser dans l'étude de la biodiversité amazonienne, elle a travaillé comme assistante ingénieur à Kourou parallèlement à la préparation d'une thèse.

**L'idée :** Création d'un guide en ligne des sorties en Guyane

### **L'entreprise :**

De sa vie d'étudiante en métropole, Audrey SAGNE a gardé un goût pour les sorties qui pimenteraient ses austères études de sciences. D'un clic, elle repérait les bons plans qui lui feraient oublier ses longues journées de cours ou les derniers partiels. De retour à Cayenne, la jeune thésarde se rend compte qu'il n'existe pas de guide permettant d'organiser ses sorties en Guyane. Conséquence : une offre de sorties méconnue et souvent sous-évaluée par les Guyanais et des événements qui souffrent d'un manque de fréquentation. Animée par la volonté de faire œuvre utile, Audrey SAGNE décide alors de se lancer dans la création d'un agenda connecté répertoriant toutes les manifestations culturelles, sportives, musicales, ou de clubbing de la région. A la fois site internet et application mobile, YANASCOPE permettra de balayer d'un coup d'œil tous les événements à venir en Guyane pour tous les publics de tous les âges. Utilisant la géolocalisation, ce service innovant qui sera lancé d'ici la fin de l'année, proposera aussi un système de billetterie pour les concerts et les spectacles et de réservation de restaurants.

Audrey SAGNE est accompagnée dans sa démarche de création d'entreprise par BGE Guyane.

▫

### Prochains rendez-vous pour ces lauréats

**30 septembre** : le jury national se réunira au ministère de la Ville pour désigner les lauréats nationaux parmi les entrepreneurs et porteurs de projet récompensés en régions durant l'été. Ils recevront chacun un prix de 7000 € et seront parrainés par un des partenaires de *Talents des Cités*.

**22 novembre** : le Sénat accueillera la 15<sup>e</sup> cérémonie de remise des prix nationaux. A cette occasion seront révélés le Grand Prix et la Mention Spéciale *Talents des Cités* 2016.

### À propos de Talents des Cités

Concours organisé par BGE sous l'égide du ministère de la Ville et du Sénat avec le soutien de la Caisse des dépôts, de l'Agence France Entrepreneur et de nombreux partenaires publics et privés : Casino, Epareca, Safran, France Télévisions, Public Sénat, Radio France, le Club du XXI<sup>e</sup> siècle. Chaque année, il valorise les initiatives des femmes et des hommes des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 500 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

Pour en savoir plus :

[www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)

### Contacts presse :

Talents des Cités : Najette Chaib – Agence The Desk - Tel : 01 40 54 19 62 / 06 18 38 11 14 – [n.chaib@thedesk.fr](mailto:n.chaib@thedesk.fr)